

# MOTIVÉ-E-S

B U L L E T I N D E L ' E E 6 7 - 6 8  
N ° 2 O C T O B R E 2 0 1 3

l'école  
émancipée

*Tendance de la FSU pour un syndicalisme de lutte, unitaire,  
pluraliste et démocratique*

## Edito

Les Français vivent de plus en plus vieux, ils travailleront donc de plus en plus vieux. C'est ainsi qu'en a décidé le gouvernement, confronté à la douloureuse équation du financement des retraites. L'argument, forgé par la droite et repris par la gauche est logique et imparable. Même les syndicats « responsables » y souscrivent, c'est dire. Pas si logique que ça, pourtant. Si on regarde les 200 dernières années, l'espérance de vie n'a cessé d'augmenter tandis que la durée du travail a baissé en raison de l'augmentation de la productivité (un salarié produit aujourd'hui 30% de plus qu'en 1983). Productivité qui ne cesse d'augmenter. Sauf qu'aujourd'hui les gains de productivité profitent davantage au capital. On travaille plus, on produit plus de richesse, pourtant il y a de plus en plus d'inégalités et de pauvreté. Sans parler de l'impasse écologique à laquelle mène le productivisme et le consumérisme. Il faut rompre avec cette tendance. Il faut réfléchir à une organisation économique qui permette la satisfaction de nos besoins sociaux par la maîtrise et le partage de notre production (cela pourrait passer par des plans publics d'investissement social et écologique, par une redistribution des richesses juste et équitable). Le travail doit se limiter au travail socialement nécessaire pour assurer à tous des conditions de vie décentes sans dégrader notre environnement. A ce titre, une nouvelle réduction du travail s'impose ! Il ne s'agit pas de travailler plus longtemps, il faut travailler moins pour travailler tous et vivre mieux !

Gauvain End, militant SNES-FSU

Pour nous contacter  
[agathek.snuippfsu67@free.fr](mailto:agathek.snuippfsu67@free.fr)  
[solunto.virginie@gmail.com](mailto:solunto.virginie@gmail.com)  
[isabelleantoine@club-internet.fr](mailto:isabelleantoine@club-internet.fr)

[bautz.de.luze@wanadoo.fr](mailto:bautz.de.luze@wanadoo.fr)  
[gauvain.end@hotmail.fr](mailto:gauvain.end@hotmail.fr)  
[nico.spring@free.fr](mailto:nico.spring@free.fr)  
[www.ecoleemancipee.org](http://www.ecoleemancipee.org)

## ✕ Zoom sur... ✕ L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Perspectives pour l'Enseignement Professionnel (EP)

Le secteur de l'EP est le grand oublié de la refondation de l'Ecole.

Le SNUEP-FSU exige l'arrêt de la généralisation des CCF (contrôle en cours de formation) qui amputent le temps de formation et désorganisent les enseignements.

Il demande le retour à des examens anonymes, ponctuels et terminaux, seuls gages d'égalité entre candidats.

Nous serons aussi vigilants concernant l'Acte III de la décentralisation afin d'éviter le désengagement de l'Etat de l'EP et à terme une régionalisation rampante.

Le SNUEP avec la FSU revendique l'arrêt de la politique d'austérité menée actuellement.

Pascal THIL, PLP



# Expression Expression Expression

## CHARTRE DE LA LAÏCITÉ : CONTRADICTIONS ET CONFUSIONS

Par Bernard Anclin, militant FSU

Le ministre de l'Education nationale Vincent Peillon vient de présenter sa charte de la laïcité destinée à l'affichage dans tous les établissements scolaires publics. Elle réaffirme les grands principes laïques : la liberté de conscience pour tous (3e point) et la neutralité de l'Etat c'est-à-dire aussi la séparation des religions et de l'Etat (2). Elle rappelle aussi l'exigence d'implication de tous les personnels dans la transmission aux élèves du sens et de la valeur de la laïcité. La publication de cette charte a été bien orchestrée. Fort bien.



Pourtant on reste frappé sinon sidéré des contradictions entre les louables principes affichés et le traitement qui pourra leur être réservé dans bien des établissements à commencer par les établissements privés sous contrat qui échappent à cet affichage. Pourtant ces établissements sont largement subventionnés par l'Etat et accueillent des élèves qui sont de futurs citoyens de la République.

Autre entorse grave aux principes rappelés, les établissements publics d'Alsace et de Moselle où certes l'affichage devrait se faire mais où les autorités ont déjà annoncé qu'un certain nombre d'articles ne s'appliqueraient pas en raison de la persistance du droit local des cultes (statut scolaire local et Concordat). Ainsi la persistance d'un enseignement religieux dans les écoles, collèges et lycées met à mal l'article 11.

Certains responsables locaux dont les responsables religieux hostiles à toute évolution du statut local des cultes n'ont pas attendu pour proclamer que la charte n'a pas valeur normative et que le droit local a la prééminence et donc s'applique même s'il ne respecte pas la laïcité.

Ces responsables, certains qu'ils sont que le gouvernement actuel n'ira pas

au-delà de quelques coups de clairon laïques, n'hésitent plus à revenir aux affirmations les plus confuses et contradictoires : « notre droit local ne contrevient pas à la laïcité. C'est une expression de la laïcité ». Retour à la vieille antienne d'une « laïcité à l'alsacienne » dont pourtant le Conseil constitutionnel n'a pas validé le concept dans sa décision de février 2013.

Tout se confond et cette tentative de fondre la laïcité dans la soupe cléricale locale doit être dénoncée comme la crispation sur la perpétuation de privilèges indignes d'une démocratie.

Reste pour les laïques la possibilité de se saisir de cette charte pour présenter toutes les dimensions de cette laïcité et en Alsace et en Moselle de faire prendre conscience des contradictions existantes en raison du statut local des cultes.

A défaut cette charte restera un écran de fumée.

On rappellera à l'occasion que toutes les études et propositions juridiques, les démarches auprès du ministère, des parlementaires tant nationaux que locaux, des responsables rectoraux n'ont débouché que sur des modifications marginales de la circulaire rectorale d'organisation de l'enseignement religieux dont les paragraphes les plus prosélytes ont été modifiés.

Pour ce qu'il en est des demandes significatives mais modérées d'évolution vers plus de laïcité, à savoir la suppression de l'obligation de demande de dispense (optionnalisation de fait de l'ER dans les collèges et lycées) et la sortie de l'heure d'ER des 24h à l'école élémentaire aucun résultat malgré la mobilisation d'un collectif d'associations et de syndicats laïques régionaux aux contours fluctuants (Laïcité d'accord !, Unsa-éducation, Cercle Jean Macé Strasbourg, FsU, Sgen, Sud-éducation, Ligue de l'Enseignement, sans parler des organisations mosellanes équivalentes avec la Ligue des Droits de l'Homme) Fin de non recevoir du ministère pour qui tout le monde est content.

En la matière on a pu constater que l'absence de vigilance permet des avancées cléricales.

La mobilisation doit se poursuivre et les FSU locales doivent y prendre toute leur part.



### AGENDA

5 OCT.

Rassemblement  
RESF à Belfort contre  
la chasse aux Roms et  
aux sans-papiers

15 OCT.

Fin élections  
internes Snuipp.  
*Votez EE!*

15 OCT. BIS

Réunion publique du Collectif  
retraites 67 avec W. Pelletier  
de la Fondation Copernic  
19h30 Maison des syndicats

7 NOV.

Stage FSU67-68  
sur l'Ecole que  
nous voulons.  
*Inscrivez-vous!*

13 NOV.

Journée formation du  
CAC67, et conférence à  
20h avec Bernard Friot,  
Maison des syndicats